



Grand flou autour du Conseil scientifique de l'Éducation

Alors que les neurosciences en sont à leurs balbutiements, le CSEN, présidé par un neuroscientifique, inquiète la communauté éducative.

Plus que les neurosciences en tant que telles, c'est bien l'utilisation politique qui pourrait en être faite qui suscite des inquiétudes, alors que se tient ce jeudi le premier raout du Conseil scientifique de l'Éducation nationale (CSEN), créé fin novembre par le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer.

En quoi consistent les neurosciences ?

C'est un pan de recherche pas bien épais pour l'instant, mais dont on parle beaucoup en ce moment. Les neurosciences sont une petite partie d'un domaine plus large, les sciences cognitives, qui tentent de comprendre comment fonctionne notre cerveau. La matière a été révolutionnée par l'arrivée de l'imagerie cérébrale: les imageries par résonance magnétique (IRM) permettent de voir en temps réel et avec précision ce qu'il se passe à l'intérieur du cerveau, et notamment quelle zone s'active et à quel moment. Jusque-là, c'était un mystère. Les électroencéphalogrammes donnaient bien des pistes, mais le procédé était fastidieux et les images pas nettes. Réservée au départ à la médecine, l'étude du cerveau par IRM (un examen pas anodin) gagne tous les champs de la société. On parle désormais de neurosciences un peu partout, comme en économie pour disséquer l'attitude des consommateurs. Et évidemment dans le secteur de l'éducation.

Qu'apportent-elles en matière d'éducation ?

Pour l'instant *«pas grande chose»*, répond le professeur de psychologie cognitive à l'université Blaise-Pascal (Auvergne) Michel Fayol, également membre du CSEN. Aujourd'hui, rappelle-t-il, l'essentiel de ce que l'on sait sur les apprentissages, en lecture ou calcul par exemple, on le doit aux études empiriques menées au siècle dernier.

Tout simplement parce que les neurosciences sont un champ de recherche qui débute. *«On en parle beaucoup dans les médias car les neurosciences donnent le sentiment de rebattre les cartes»*, juge Fayol. Qui n'a pas rêvé un jour d'être une petite souris capable de regarder dans la tête d'un enfant pour comprendre quels mécanismes s'enclenchent pour apprendre.

Les neurosciences nourrissent cet espoir. Le succès du livre *les Lois naturelles de l'enfant*, de Céline Alvarez (linguiste de formation), qui dit s'être appuyée sur les neurosciences, en atteste – même si sa méthodologie est contestée.

Dans le contexte actuel, où les enquêtes internationales pointent les difficultés du système scolaire français, ce nouveau pan de recherche trouve un écho. *«Comme si on allait découvrir la méthode magique pour enseigner, qui marche à tous les coups...»* soupire la secrétaire générale du Snuipp, le principal syndicat du primaire, Francette Popineau. C'est ce discours enchanté accompagnant les neurosciences qui l'inquiète. *«Le croire, ce serait nier que l'activité cérébrale est parasitée par l'environnement social dans lequel vit l'enfant.»* Fin novembre, le Snuipp a lancé un appel signé par soixante chercheurs en sciences humaines appelant à la vigilance sur les intentions de Jean-Michel Blanquer et son Conseil scientifique.

A quoi sert le Conseil scientifique ?

C'est encore flou. Selon les mots du ministre, le CSEN vise à *«apporter des éclairages pertinents en matière d'éducation»*. Par *«pertinents»*, il faut comprendre *«validés par des recherches effectuées dans un cadre expérimental»*, une obsession de longue date de Blanquer, fan assumé des neurosciences. La composition du CSEN inquiète la communauté éducative. En particulier son président, Stanislas Dehaene, titulaire de la chaire psychologie cognitive au Collège de France, souvent présenté comme une référence en matière de neurosciences.

Si le CSEN est censé n'avoir qu'un rôle consultatif pour orienter les décisions du ministre, le Snuipp redoute *«que ce Conseil [ne] serve juste à asséner aux professeurs une méthode d'apprentissage plutôt qu'une autre»*.

ERWAN CARIO et M.Pi.